

Lettre de commande

Réalisation de cartes sectorielles de la
Géotraverse



2026 – GT/OB

REALISATION DE CARTES SECTORIELLES DE LA GEOTRAVERSE

Marché à procédure adaptée de services (prestations intellectuelles)

Soumis au code des marchés publics, au CCAG PI, CCAP PI



Sommaire

REALISATION DE CARTES SECTORIELLES DE LA GEOTRAVERSE	1
OBJET DU MARCHE	3
IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
CONTEXTE DE LA MISSION	3
PRESENTATION GENERALE DE LA GEOTRAVERSE	3
• Objectifs généraux de la Géotraverse	4
• Cibles	4
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA COMMANDE	5
• Cadrage de la commande.....	5
• Graphisme.....	6
• Contenu	7
• Mise en page.....	9
• Livrables	10
• Inspirations	11
CALENDRIER PREVISIONNEL.....	11
DELAIS DE REALISATION.....	12
DROITS.....	12
ANNEXES	12
REGLEMENT DE CONSULTATION.....	13
DISPOSITIONS GENERALES	13
FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT	13
CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES.....	13
DELAIS ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA PROCEDURE	14
CONTENU DE LA REPONSE.....	14
• Renseignements complémentaires.....	15



OBJET DU MARCHÉ

L'objet du présent marché est la réalisation de 8 cartes de découverte (7 cartes sectorielles et 1 carte globale) de promotion de l'itinéraire géotouristique de la Géotraverse traversant les territoires des PNR Corbières-Fenouillèdes et Pyrénées catalanes.

NB : le présent marché n'intègre pas l'édition des 8 cartes.

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes ont décidé de constituer un groupement de commandes, le PNRCF en sera coordonnateur pour l'ensemble.

CONTEXTE DE LA MISSION

Depuis 2021, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes se sont engagés dans une démarche de valorisation de leur patrimoine géologique au travers d'un projet fédérateur de création d'un itinéraire de randonnée traversant les 2 territoires : la Géotraverse.

Dans la démarche de mise en tourisme, les deux Parcs souhaitent désormais se doter d'une collection de 8 cartes de découverte (7 cartes sectorielles et 1 carte globale) de la Géotraverse pour engager la démarche de promotion de l'itinéraire.

PRESENTATION GENERALE DE LA GEOTRAVERSE

Au travers des paysages traversés par la Géotraverse, c'est l'histoire de la formation de la chaîne pyrénéenne qui s'écrit sous les pas des randonneurs qui fouleront cet itinéraire long de 250 km reliant Lagrasse (11) à Latour de Carol (66) en empruntant des sentiers de grande randonnée (GR) et des tours de pays (GRP).

Au total, 21 géosites ponctuent le tracé de la Géotraverse donnant à voir des étapes importantes dans la formation des Pyrénées.



➤ Objectifs généraux de la Géotraverse

Le projet de Géotraverse est un travail collaboratif entre les Parcs naturels régionaux des Pyrénées catalanes et Corbières-Fenouillèdes visant à mettre en valeur le patrimoine géologique des 2 Parcs au travers de l'itinérance en randonnée.

C'est également un outil de développement local permettant la structuration de l'offre touristique autour d'un axe principal thématique reliant les 2 territoires de Parc.

➤ Cibles

Les usagers cibles de la mise en place de la Géotraverse et des outils déclinés sont :

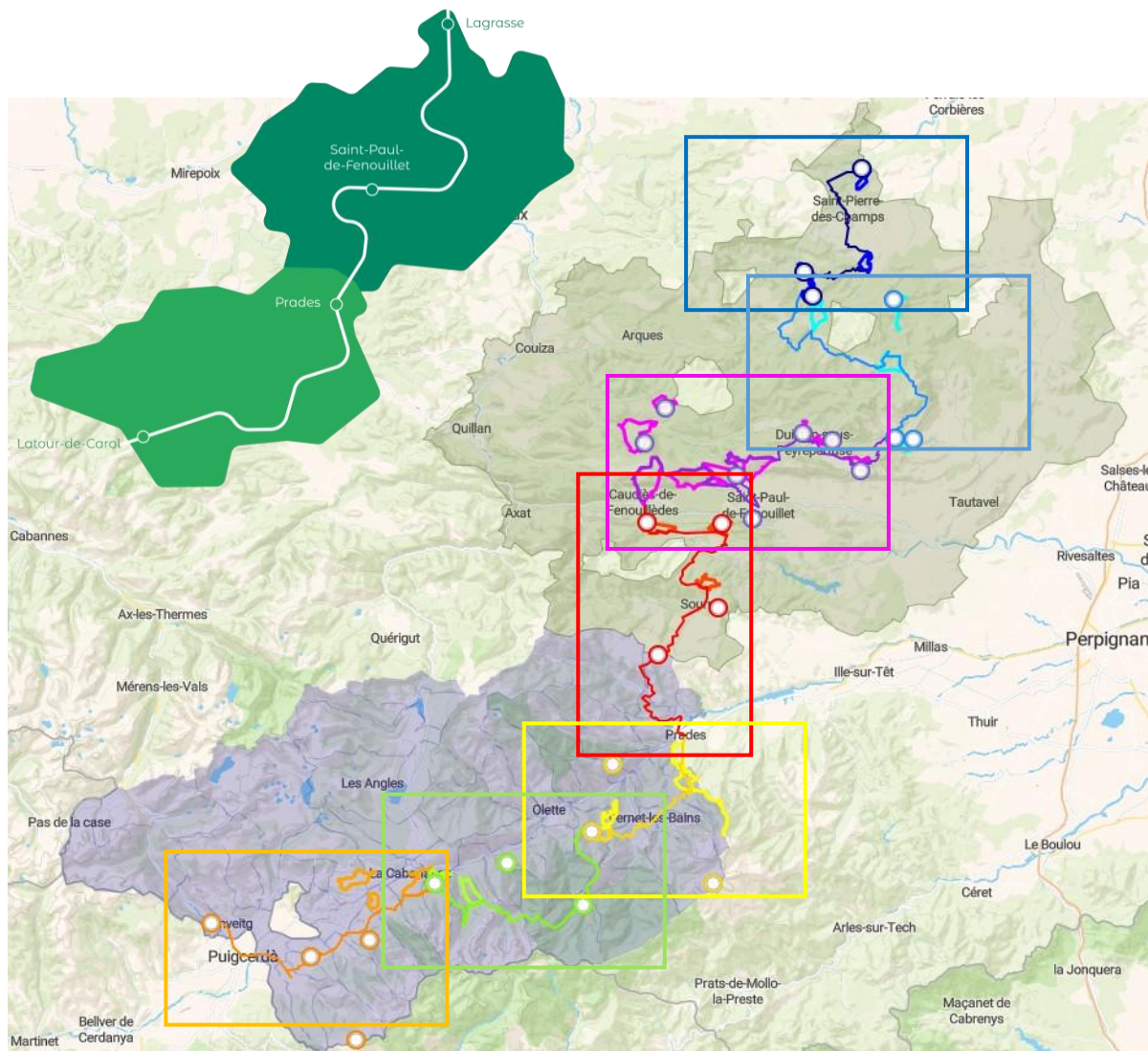
- Randonneurs touristes ou excursionnistes, amateurs de montagne, curieux de la thématique géologique
- Habitants des deux territoires de Parcs

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA COMMANDE

➤ Cadrage de la commande

La commande a pour objectif la conception et la mise en page de **8 cartes de découverte : 7 cartes sectorielles et 1 carte simplifiée de l'itinéraire complet couvrant l'intégralité de la Géotraverse.**

La délimitation des secteurs sera définie préalablement par les PNRCF et le PNRPC, sur la base d'entités paysagères et géologiques cohérentes, en lien avec l'offre touristique et géotouristique à valoriser.



Ces cartes devront être **déclinées dans une logique de collection**. Leur conception devra s'appuyer sur la Charte graphique de la Géotraverse.

Les cartes sectorielles visent principalement à **faire découvrir chaque secteur** avec une entrée touristique. Elles **n'ont pas vocation à s'apparenter à des cartes de randonnées stricto sensu**.

Dans les cartes sectorielles, chaque secteur devra être **mis en valeur au travers de son histoire géologique spécifique** (la « petite histoire géologique »), qui fera partie intégrante de l'histoire



géologique de l'itinéraire complet (la « grande histoire géologique ») présentée dans la carte simplifiée de l'itinéraire complet.

L'histoire géologique de chaque secteur devra être **mise en lien avec différents points d'intérêt touristique** affichés sur la carte : sites patrimoniaux, géosites, patrimoine paysager, villages...

Les itinéraires secondaires devront également être affichés pour permettre de proposer une découverte de la Géotraverse et de ses patrimoines à une **cible non itinérante** recherchant des randonnées à la demi-journée ou la journée avec une entrée thématique autour de la géologie.

Ces cartes ont pour vocation à être proposées dans les espaces d'accueil touristique (sites touristiques, offices de tourisme, prestataires touristiques...) et distribués par les deux Parcs dans leur démarche de valorisation de la Géotraverse.

En partenariat avec la Région Occitanie, les 2 PNR se sont engagés dans la promotion et l'utilisation des 2 **langues régionales que sont l'occitan et le catalan**. Dans le cadre de cette mission de création graphique, il sera attendu que les 2 langues régionales soient prises en compte dans la production des livrables, tant au niveau de la conception que de la mise en page. Cette valorisation des deux langues régionales fera l'objet d'un travail collaboratif entre les commanditaires et les partenaires (OPLC et OPLO). Une attention particulière sera portée à la **symétrie linguistique** entre le français, le catalan et l'occitan. Des éléments de traduction en anglais devront également être intégrés à la conception.

➤ Graphisme

La conception de ces cartes de découverte de la Géotraverse devra s'appuyer sur la **Charte graphique de la Géotraverse**. Une déclinaison de cette charte peut être envisagée selon des besoins graphiques spécifiques (pictogrammes à ajouter à ceux existants...). Les commanditaires restent ouverts à toutes propositions créatives de la part du prestataire qui reste dans le cadre de la charte graphique de la Géotraverse.

En véritable outil d'attractivité, la **haute valeur esthétique** de ces supports constitue une réelle attente dans la conception et l'édition.

La création d'un fond de carte décliné par secteur, orientation nord/sud, mettant en évidence :

- Le périmètre de chacun des Parcs
- Les spécificités géographiques et topographiques des territoires des deux Parcs
- Positionnement de textes toponymiques (communes, vallons, rivières, sommets, cols, crêtes, gorges et autres spécificités géographiques liées au patrimoine géologique des deux territoires)
- Les géosites des deux territoires
- Des pictogrammes thématiques (points de vue, point info tourisme, sites touristiques, transport en commun...)
- L'itinéraire principal de la Géotraverse
- Les itinéraires secondaires de randonnée à la journée reliés à la Géotraverse



L'échelle devra être identique pour l'ensemble des cartes sectorielles. Cette échelle peut être définie arbitrairement de manière à ce qu'elle ne desserve pas l'homogénéité graphique de l'ensemble des cartes sectorielles et que les éléments géologiques et touristiques de chaque secteur puissent être facilement distingués, clairs et lisibles.

Il est attendu de la part du prestataire qu'il fasse preuve d'originalité et de dynamisme graphique pour apporter la teinte géologique avec une orientation vers les notions d'aventure et de découverte.

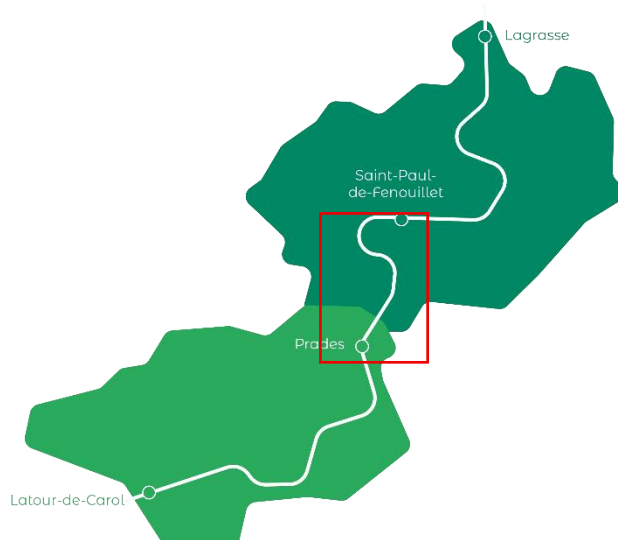
NB : les données cartographiques SIG des deux territoires de Parc seront fournies au mandataire.

➤ Contenu

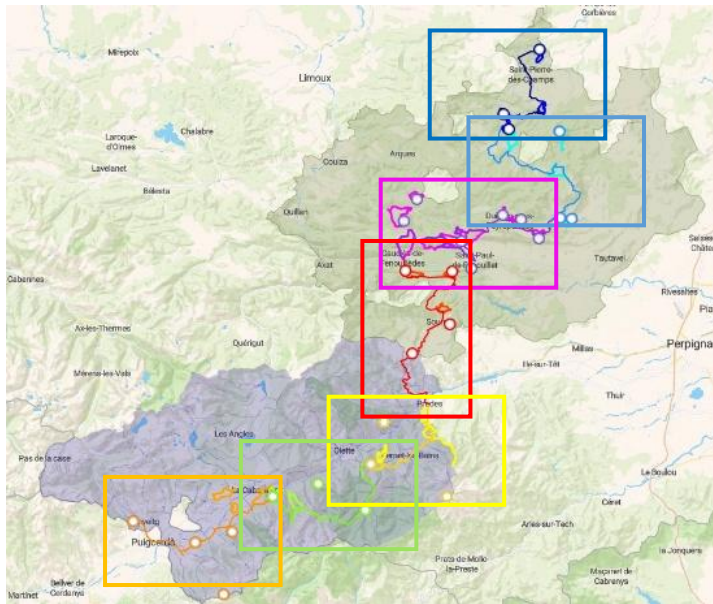
Il est attendu de la part du prestataire la création du contenu et la mise en page de 8 documents de communication recto-verso soumis à la charte graphique de la Géotraverse incluant :

Cartographie

- Les fonds de carte (global et 7 secteurs) et les différents éléments suivants :
 - o Points d'intérêts touristiques, offices de tourisme et services
 - o Villages
 - o Géosites
 - o Points de vue
 - o Tout autre élément identifié lors de la conception du fond de carte
 - o Boucles secondaires rattachées à l'itinéraire principal de la Géotraverse
- Sur les cartes sectorielles : Un rappel de l'itinéraire global et la localisation du secteur concerné par la carte (ex. ci-dessous)



- Sur la carte de l'itinéraire global : le fond de carte se verra plus synthétique avec une identification des 7 secteurs. (ex. ci-dessous).



- La légende de la carte du secteur concerné

Contenu graphique

- QR Code renvoyant sur la page « Géotraverse » de chaque PNR
- Des photos fournies par les commanditaires
- Le bloc signature intégrant les financeurs du projet
- Le logo de la Géotraverse et les éléments graphiques issus de la charte graphique
- Tout élément graphique additionnel défini avec le mandataire

Contenu rédactionnel

Les contenus textuels et les traductions seront fournis par les commanditaires. Un travail de révision des contenus (longueur du texte, tonalité...) pourra être réalisé par le prestataire et soumis aux commanditaires pour validation.

- Les titres et sous-titres
- Des contenus textuels respectant une ligne éditoriale définie avec les commanditaires
 - o Pour les cartes sectorielles :
 - Présentation synthétique de la Géotraverse (« la grande histoire »)
 - Présentation du secteur et de sa spécificité géologique (« la petite histoire »)
 - o Pour la carte globale :
 - Présentation synthétique des secteurs et de leurs spécificités géologiques (« les petites histoires »)
 - Présentation de la Géotraverse (« la Grande histoire »)
 - o Présentation synthétique des deux territoires de Parc



- Informations touristiques : accessibilité, contacts office de tourisme local, points d'intérêt touristique, services...
- Informations randonnées : référence de la/des cartes IGN correspondant au secteur, boucles secondaires de découverte, GR/GRP emprunté par la Géotraverse sur le secteur concerné, longueur (en kilomètre) et dénivelé (en mètre) de l'itinéraire et par secteur...
- Les traductions français → anglais-catalan-occitan des contenus textuels suivant :
 - Titres et sous-titres
 - Pour les cartes sectorielles → traduction dans la/les langue(s) régionale(s) concernée(s) :
 - Présentation synthétique de la Géotraverse (« la grande histoire »)
 - Présentation du secteur et de sa spécificité géologique (« la petite histoire »)
 - Pour la carte globale → traduction dans les langues régionales des deux PNR :
 - Présentation synthétique des secteurs et de leurs spécificités géologiques (« les petites histoires »)
 - Présentation de la Géotraverse (« la Grande histoire »)

Dans le cadre de l'usage des langues régionales, il sera attendu du prestataire qu'il utilise la même mise en forme pour les textes traduits et les textes en français (même typographie, taille de police...) dans le respect de la symétrie linguistique.

Les différentes langues pourront être identifiées par le biais de pictogramme des drapeaux correspondants aux langues utilisées. Plus d'information pourront être retrouvées dans la Charte graphique de la Géotraverse et dans le livret d'utilisation du bilinguisme en annexe.

➤ [Mise en page](#)

Rappel : le présent marché n'intègre pas l'édition ni l'impression des documents.

La création graphique et la mise en page des 8 cartes devront être conçues en tenant compte de leur format final d'impression. À ce titre, les choix graphiques (formats, marges, lisibilité, gestion des plis, résolution, etc.) devront anticiper les contraintes liées à un usage imprimé.

Les espaces nécessaires à l'intégration des traductions (catalan, occitan et anglais) devront être prévus dès la conception de la mise en page.

Le recto de chaque document sera principalement dédié à la représentation cartographique des itinéraires et des secteurs. Le verso sera principalement consacré aux contenus rédactionnels.

Les caractéristiques d'édition ci-dessous sont données à titre indicatif. Elles pourront être ajustées en cours de mission afin de garantir un confort de lecture optimal des documents imprimés :

- Impression : quadrichromie recto/verso
- Papier :
 - Blanc offset



- Issu a minima d'une gestion durable des forêts (certification FSC ou PEFC ; un double label tel que Blue Angel ou équivalent sera apprécié)
- Grammage : entre 110 g/m² et 120 g/m²
- Format :
 - 600 × 420 mm (ouvert)
 - 100 × 210 mm (fermé)
- Pliage et façonnage : 5 plis parallèles type « accordéon » et 1 pli croisé

Web

Une déclinaison optimisée pour la lecture web des 8 cartes est également attendue.

- **Version desktop** : fourniture d'un PDF fidèle à la version print, avec adaptation du sens de lecture entre recto et verso.
- **Version responsive** : une adaptation sous forme de livret pourra être proposée afin de garantir une lecture confortable sur smartphone.

➤ Livrables

Tous les éléments graphiques devront être fournis dans des formats utilisables sur des supports print et web ainsi que sous forme modifiable (fichiers source – suite Adobe).

Tous les fichiers sources devront être fournis sous format natifs (Illustrator et dossier contenant les éléments liés, InDesign (assemblage) textes non vectorisés, Photoshop...) et jpg et/ou PDF HD.

Sont attendus :

- Fond de carte en couleur ;
- Toute données cartographiques thématiques ;
- Pictogrammes et linéaires thématiques ;
- Tous autres éléments additionnels convenus lors de la prestation, fournis individuellement ;
- 8 cartes sous format PDF haute définition pour impression papier (BAT);
- 8 cartes sous format PDF allégé pour mise en ligne Internet ;
- 8 cartes sous format « livret pdf » allégé pour lecture « responsive » optimisée ;
- Une note technique visant l'appropriation pleine et entière des fichiers fournis.

Ces éléments seront transmis aux commanditaires via un lien de téléchargement sur plateforme sécurisée.



↳ Inspirations

Le chemin de Stevenson et déclinaison par secteurs :

- <https://www.chemin-stevenson.org/decouvrez-le-chemin-de-stevenson-gr70/>

El Camino Del Cid, itinéraire thématique autour du héros médiéval Rodrigo Díaz de Vivar et du poème épique **Cantar de mio Cid**, mêlant récit historique et légende :

- <https://www.caminodelcid.org/info-viaje/folletos>

Itinéraire du Géopark Trans-Manche :

https://geoparktransmanche.org/wp-content/uploads/2025/06/FR-GEOPARK_MAJ_compressed.pdf

Les GeoRoutes du Thuringian Geopark :

<https://www.thuringer-geopark.de/en/translate-to-en-informieren/download-material>

CALENDRIER PREVISIONNEL

La mission prendra effet à date de réception de l'acte d'engagement signé et devra être **réalisée avant le 30/11/2026**.

Le PNR CF établira l'acte d'engagement pour le compte du groupement de commande. L'acte d'engagement stipulera la partie qui revient au PNR CF et la partie qui revient au PNR PC pour paiement. Le devis accepté détaillera de la même façon cette répartition des livrables et de la facturation.

Le calendrier prévisionnel suivant est fourni à titre indicatif. La réunion de cadrage permettra d'affiner le rétroplanning.

- Réunion de cadrage en visioconférence dans la semaine qui suit l'attribution du marché public avec les chargés de missions concernés par la réalisation du marché
- Présentation de maquettes permettant au commanditaire d'arbitrer sur le format, les différents éléments et le style graphique
- Présentation d'une V1 des cartes sectorielles en visioconférence avec les propositions attendues.
- Un échange avec le retour des points à modifier entre les deux PNRs et le prestataire pour faire les ajustements nécessaires.
- L'envoi de la V2 des cartes sectorielles aux deux PNRs.
- 2 échanges entre les deux PNRs et le prestataire afin de finaliser les derniers points et valider la prestation avec la production d'un BAT.
- Une présentation finale en présentiel avec les équipes des deux parcs et le prestataire.

Le prestataire prévoira autant de réunions et d'échanges que nécessaire jusqu'à la finalisation et la validation des supports. Les réunions devront être organisées de manière régulière.



DELAIS DE REALISATION

La mission devra être réalisée avant le **30/11/2026**.

DROITS

Les livrables réalisés dans le cadre de la présente commande (cartes sectorielles, fichiers graphiques, cartographiques, données, illustrations, maquettes et fichiers sources) constituent des œuvres au sens de l'article **L111-1 du Code de la propriété intellectuelle**.

Conformément aux articles **L122-1 et suivants** et **L131-3 du Code de la propriété intellectuelle**, le prestataire cède aux Parcs naturels régionaux Corbières-Fenouillèdes et Pyrénées catalanes, à titre exclusif pour leurs besoins et ceux de leurs partenaires institutionnels, l'ensemble des droits patrimoniaux afférents à ces livrables, et notamment les droits de reproduction, représentation, diffusion, publication, adaptation, modification, traduction et réutilisation, sur tout support et par tout procédé.

Cette cession est consentie pour **le monde entier** et pour **toute la durée légale de protection**.

Le prestataire remettra les livrables en **formats ouverts et modifiables**, incluant les fichiers sources nécessaires à toute mise à jour ultérieure. Les fichiers sources seront fournis au minimum aux formats AI, INDD, SVG, PDF haute définition et, le cas échéant, SIG (QGIS/SHAPE/GeoJSON).

Le prix de la commande comprend forfaitairement la présente cession de droits.

Le prestataire garantit l'originalité des créations et l'absence d'atteinte aux droits de tiers.

Le prestataire conserve la possibilité de présenter la réalisation comme référence professionnelle.

ANNEXES

- Charte graphique de la Géotraverse
- Livret utilisation langues régionales Occitan / Catalan « LE BILINGUISME, bonnes pratiques, règles, exemples »

REGLEMENT DE CONSULTATION

DISPOSITIONS GENERALES

- **Type de procédure** : procédure adaptée, selon la réglementation des marchés publics
- **Réponses électroniques acceptées** : Oui
- **Type de marché** : marché public de prestations intellectuelles
- **Description** : Prestations de conception, création et d'adaptation graphique de supports de communication.
- **Date limite de remise des offres** : **18/05/2026 à 12h00**
- **Variantes** : Pas de variantes autorisées
- **Modalités de paiement** : Le règlement sera effectué par chaque PNR à hauteur de 50 % du montant, sur présentation de factures distinctes émises conformément à l'acte d'engagement :
 - 50 % pour le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
 - 50 % pour le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
- Les conditions de cession des droits de propriété intellectuelle sont précisées dans la lettre de commande
- **Budget estimatif** : Le montant total de la prestation sera déterminé par les candidats au regard des éléments décrits dans le présent cahier des charges.

L'enveloppe globale est estimée à 12 000€ TTC.

FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT

En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur impose une forme de groupement à l'attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire principal solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

L'offre la plus pertinente et avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants.

Les offres conformes au dossier de consultation reçoivent une note sur cent points, pondérée selon les critères suivants :

- Prix (50 %)

- (Offre la moins disante / offre du candidat) x 50



- Valeur technique (50 %)

- Compréhension du projet, de l'écosystème « Parc », de la complémentarité entre les deux Parcs, adéquation de la proposition (5 pts)
- Qualité du mémoire technique, composition de l'équipe en adéquation avec la mission (15 pts)
- Proposition méthodologique et calendrier (5 pts)
- Qualité graphique (pertinence, originalité, cohérence par rapport aux contraintes du projet...) et références similaires au projet (projet aboutis similaires, expériences valorisables, mise en valeur du paysage et de la géologie...) (20 pts)
- Démarche environnementale de l'entreprise et éco-conception du projet (5 pts)

DELAIS ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA PROCEDURE

Date limite de remise des offres : 18/05/2026 à 12h00

Les offres sont à remettre par mail à l'adresse : commande-publique@corbieres-fenouilledes.fr

Notification d'attribution ou de rejet : 1 mois maximum après la date de remise des offres

Début de la prestation : dès la réception de l'acte d'engagement signé

Une phase de négociation est prévue, mais la collectivité se réserve la possibilité d'attribuer sans négociation. En conséquence il est attendu des candidats leur meilleure proposition dès la remise des offres.

S'il y a une ou plusieurs séries de négociation, elle se fera par tout moyen (écrit ou oral) et pourra porter sur tous les éléments de l'offre (technique, prix...) avec, a minima, les deux meilleurs candidats au vu d'une première analyse des offres. Dans ce cadre des auditions sont prévues.

CONTENU DE LA REPONSE

L'offre des candidats devra contenir :

- L'Acte d'engagement rempli, daté, signé ;
- Le Mémoire technique comprenant une présentation détaillée de la proposition méthodologique du candidat (nombre d'aller-retour prévu, nombre de réunion, moyen mis en œuvre...). Proposer un calendrier global de réalisation des différentes étapes (du lancement à l'achèvement).
- Une présentation de l'équipe projet et leurs références avec notamment les **prestations similaires à la présente mission** (book, portfolio...)

En signant l'acte d'engagement, le candidat reconnaît accepter le règlement de consultation, les conditions d'achats et le cahier des charges et n'a donc pas besoin de les fournir dans son offre.



➤ [Renseignements complémentaires](#)

Pour tout renseignement d'ordre technique et/ou administratif

Geoffrey THIEVET : 07 56 41 13 98 – g.thievet@corbieres-fenouilledes.fr

Orian BATIGNE : 06.29.85.52.25 – orian.batigne@parc-pyrenees-catalanes.fr